



Fédération SUD PROTECTION SOCIALE

Paris le 08 septembre 2023

NÉGOCIATIONS SALARIALES : STOP A LA MANIPULATION Jusqu'à quand durera cette comédie !!!

Une RPN (Réunion Paritaire Nationale) sur les salaires a eu lieu le 31 août 2023 avec l'UCANSS et les organisations syndicales représentatives nationales (SUD n'étant pas invité)

Augmenter la valeur du point de 1,5 % avec effet au 1er juillet 2023 et accorder une prime non soumise à cotisations, mais uniquement pour les agents ayant un salaire inférieur à 37 800 euros brut, sont les seules propositions faites par notre tutelle .

Il n'était pas nécessaire d'être devin, ni participer à cette réunion pour connaître les propositions de l'UCANSS. En effet, celles-ci sont quasi les mêmes que celles faites aux fonctionnaires.

Malgré une inflation toujours galopante, et les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par nos collègues pour boucler les fins de mois, notre tutelle nous propose encore et toujours des (micro) miettes.

Pour rappel :

Les prix à la consommation ont augmenté de 4,8 % sur un an au 1^{er} septembre 2023 (s'ajoutant aux + 5.2% sur l'année 2022), selon l'Insee,

L'inflation alimentaire + 21 % sur deux ans,

Au 1^{er} août 2023, le tarif réglementé de l'électricité a augmenté de 10 % après 15 % au 1^{er} janvier 2023.

Le compte n'y est pas !

SUD exige une véritable politique salariale pour l'ensemble du personnel avec une valeur du point à 11,52 euros correspondant au taux horaire du SMIC.

Fédération SUD PROTECTION SOCIALE
31 Rue de la grange aux Belles 75010 PARIS

<https://sud-protection-sociale.fr>

Tél : 06 75 26 77 15